

# C@rnetinfo

Toute l'info municipale en quelques lignes

N°25 / avril 2018



## JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

6-8 avril 2018

### • CARNETIN

#### La perle d'Art

Pascale Verrand

Artisan verrier - Créatrice de bijoux

2 chemin de l'Entonnoir (2<sup>ème</sup> maison)

Sur rendez-vous au 06 18 46 82 06

Fabrication de perles de verre à la flamme

Démonstrations à 17h30 les 3 jours



#### Isabelle Lemaire

Plasticienne - Peintre

22 rue de la croix



## BRUITS DU VOISINAGE

Arrêté n° 2012-004

Le Maire de la Commune de CARNETIN,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2 2°,

L. 2214-4 et L. 2215-1 ;

**Vu** le Code de la Santé Publique et notamment les articles L. 1, L. 2, L. 48, L. 49 et R. 48-1 à R. 48-5 ;

**Vu** l'Arrêté n° 00 DDASS 18 SE relatif aux bruits de voisinage modifiant l'arrêté préfectoral 96 DAI 1 cv n° 084 du 11 juillet 1996.

#### ARRETE

**Article 1 :** Les travaux bruyants effectués sur la voie publique ou dans des propriétés privées, à l'aide d'outils, d'appareils ou d'engins de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doivent être interrompus entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente nécessaire pour le maintien de la sécurité des personnes et des biens.

**Article 2 :** Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- De 7 heures à 20 heures les jours ouvrés,
- Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,
- Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

**Article 3 :** Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbal et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

**PROGRAMME DES MÉTIERS D'ART  
DISPONIBLE EN MAIRIE**

## SPECTACLE DU SCOT



Un spectacle époustouflant que nous avons eu la joie d'accueillir ce vendredi 16 mars. Beaucoup de joie, de bonne humeur, comme annoncé ...complètement déjanté !

Un grand merci aux artistes Hélène et Pascal, ainsi qu'à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire et son Office du Tourisme. 2 autres spectacles sont attendus le **mercredi 4 avril** à Lagny-sur-Marne et le **vendredi 15 juin** à Chanteloup-en- Brie.

## COMMEMORATION 11 NOVEMBRE



La mairie souhaite organiser le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Nous sommes à la recherche d'objets, vêtements, et tous éléments en rapport avec cette période afin de préparer une exposition.

**Merci de contacter la mairie.**

*Suivez l'information de la commune sur le site [www.carnetin.fr](http://www.carnetin.fr)*

ISSN 2552-6642

## TRANSPORT DIRECTION BASE DE LOISIRS DE JABLINES



**Avec les beaux jours qui reviennent ... l'offre pour l'Ile de Loisirs de Jablines fait son retour !**

**Dès le mercredi 04 avril 2018, retrouvez :**

**- sur la ligne 15, vos 2 allers-retours le mercredi et 3 allers-retours le samedi !**

**Dès le samedi 07 avril 2018 :**

**- sur la ligne 24, votre aller-retour le samedi et le dimanche !**

